

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par *Anne Marie Yeates-Dubeau*

appuyé par *Timothy Morrison*

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Timothy Morrison**

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par *Anne Marie Yeates-Dubeau*

appuyé par *Timothy Morrison*

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par *Anne Marie Yeates-Dubeau*

appuyé par *Timothy Morrison*

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Timothy Morrison**

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par *Anne Marie Yeates-Dubeau*

appuyé par *Timothy Morrison*

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE NEWPORT**

Séance extraordinaire du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 29 avril 2024 à 19 h 00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assiste également à la séance, Madame Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jeffrey Bowker a motivé son absence.

1. AVIS DE CONVOCATION

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024
5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE
6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE
7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022
8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGUANT CERTAINS POURVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2006-002
10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT
11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS
12. FIN DE LA SÉANCE

2024-04-24

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Jacqueline Désindes**

il est résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE GRAVIER 2024

CIRCUIT NUMÉRO 1 ET 2

+/- 4 900 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	23.95 \$	117 355 \$	134 928.91 \$	11.50 \$	56 350 \$	64 788.41 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3 ET 4 tonnes

+/- 5 100 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé						
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	21 \$	107 000 \$	123 138.23 \$	11.30 \$	57 630 \$	66 260.09 \$
Gravière Bouchard Inc.	26.05 \$	132 855 \$	152 750.04 \$	11.50 \$	58 650 \$	67 432.84 \$

2024-04-25

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour l'appel d'offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le rechargement doit se faire en tenant compte des conditions météorologiques et du confort des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'au moins 4 camions est nécessaire pour maximiser le temps des travaux pour l'entretien des chemins municipaux ;

Proposé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

appuyé par **Amanda Hamel**

il est résolu à l'unanimité des membres présents de retenir la soumission de Gravière Bouchard Inc. pour le circuit 1 et 2 pour un total de 4 800 tonnes pour un coût maximal de 132 175.26 taxes incluses ;

ET de retenir la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour le circuit 3 et 4 pour un total 5 100 tonnes pour un coût maximal de 123 138,32 \$ taxes incluses ;

ET de mandater l'inspecteur municipal pour déterminer le nombre de tonnes transportées par les soumissionnaires retenus et le nombre de tonnes transportées par un tier selon les besoins municipaux ;

ET d'autoriser la directrice générale à en faire la dépense.

ADOPTÉE!

5. FRR VOLET 2 - SIGNATURE DU PROTOCOLE

2024-04-26

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention pour le FRR-volet 2 pour le Parc Island Brook phase 2 ;

Il est proposé par **Amanda Hamel**
Appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

ET résolut à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire, Robert Asselin, et la directrice générale, Hélène Dumais, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente d'aide financière pour le FRR-Volet 2 pour le projet du Parc Island Brook phase 2.

ADOPTÉEⁱⁱ

6. PIIRL-ACCEPTATION DE LA PLANIFICATION PRÉLIMINAIRE

2024-04-27

Proposé par **Jacqueline Désindes**
appuyé par **Anne Marie Yeates-Dubeau**

il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la planification préliminaire préparée par MAXXUM pour le PIIRL.

ADOPTÉE

7. DÉPÔT DES RAPPORTS DE GESTION CONTRACTUELLE 2021-2022

La directrice générale informe le Conseil des rapports à verser au SEAO pour les années 2021 et 2022.

8. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT 2024-075 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Madame **Jacqueline Désindes** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-075 sur la gestion contractuelle modifiant la politique de gestion contractuelle 2006-002 sera présenté pour adoption.

9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2024-076 DÉLÉGATION DE POUVOIR

Madame **Amanda Hamel** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 2024-076 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant et remplaçant le Règlement 2006-002 sera présenté pour adoption.

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2024-077 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-000 AFIN DE MODIFIER LA DÉNOMINATION AINSI QUE LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NEWPORT

Madame **Anne Marie Yeates-Dubeau** donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 552-00 afin de modifier la dénomination ainsi que les conditions d'implantation des établissements d'hébergement touristique résidentiels sur le territoire de la Municipalité de Newport sera présenté pour adoption.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Une citoyenne s'interroge sur le premier projet de règlement 2024-077.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-04-28

Proposé par *Anne Marie Yeates-Dubeau*

appuyé par *Timothy Morrison*

il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédit (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, Hélène Dumais, greffière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le Conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donnée ce 29 avril 2024.

Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière

10 434

ⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée par courriel aux deux soumissionnaires

ⁱⁱ 2024-04-30 Résolution envoyée au CLD du HSF